

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 8 février 2008

Service instructeur
Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° 2008-2-6-1

Service consulté

BULLETIN CLIMATOLOGIQUE ANNUEL DE METEO FRANCE

Résumé : Le Centre Départemental du Haut-Rhin de Météo France sollicite l'autorisation de recourir aux services de l'imprimerie du Conseil Général pour dupliquer son bulletin annuel à titre gracieux. 170 exemplaires imprimés en couleur, pour un coût estimatif de 400 €, seraient nécessaires.

Comme chaque année, le Centre Départemental du Haut-Rhin de Météo France sollicite du Conseil Général l'autorisation de faire dupliquer, à titre gracieux, par les services de l'imprimerie départementale, son bulletin climatologique annuel.

Ce bulletin est distribué dans les lycées et collèges publics et privés du Département et mis à la disposition du public lors des manifestations auxquelles Météo France participe.

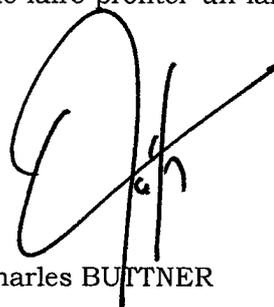
Il est muni du logo du Département et transmis aux lycées et collèges par le Service de l'Environnement et de l'Agriculture avec une lettre d'accompagnement.

170 exemplaires, imprimés en couleur, seraient nécessaires. Le coût de ce service peut être estimé à 400 €.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

donner une suite favorable à cette demande, qui permet de faire profiter un large public du travail de l'ensemble des météorologues du Département.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER